

Les réformes du chômage ont permis d'économiser un milliard en deux ans

LE RÉSUMÉ

Le chômage a baissé de 9,9% en 2015. Une **évolution qui s'explique en grande partie par les mesures prises** par les deux derniers gouvernements.

Résultat, les **dépenses de l'Onem se sont affichées en forte baisse ces trois dernières années**. une économie de 1,1 milliard a été réalisée entre 2013 et 2015, et devrait encore se poursuivre en 2016.

NATHALIE BAMPIS

Entre 2013 et 2015, les dépenses de l'Onem ont baissé de 1,103 milliard d'euros, a annoncé hier l'administrateur général de l'Office national de l'emploi. «Un montant considérable», souligne Georges Carlens. Une nouvelle qui a récolté les applaudissements de son ministre de tutelle, Kris Peeters, qui a salué cette «importante contribution à l'assainissement budgétaire». En plein conclave, un tel bilan place le ministre de l'Emploi parmi les bons élèves de la classe...

D'après le cabinet Peeters, les dépenses devraient encore baisser de 346 millions d'euros en 2016. De 2014 à 2016, l'Onem aura donc fait un effort supplémentaire de 563,6 millions par rapport aux objectifs fixés, contribuant ainsi «à hauteur de 1,042 milliard à l'effort budgétaire», se réjouit Kris Peeters.

Georges Carlens et son administration n'en sont pas tout à fait à l'origine (même si les dépenses de fonctionnement de l'organisme public ont baissé). «Cette baisse est imputable pour partie à la conjoncture économique, à la démographie, et surtout aux mesures prises par les deux derniers gouvernements afin de réformer le chômage», explique Carlens.

Un bémol du moins, côté démographie. Si la hausse de la popula-

tion active subit un coup de frein ces dernières années, son impact est limité par l'explosion du nombre de travailleurs détachés (+165% entre 2007 et 2015). À l'heure actuelle, ils sont au nombre de 235.593 travailleurs. Conséquence: «les opportunités ne sont plus toujours à disposition des demandeurs d'emploi», déplore l'administrateur de l'Onem.

Baisse de 10%...

En attendant, le résultat est là. En 2015, le nombre de chômeurs indemnisés (y compris non-demandeurs d'emploi) par l'Onem a baissé de 9,9% pour se fixer à 570.902 personnes, le chiffre le plus bas depuis 24 ans (moment où les données de l'Onem ont été informatisées).

Les effets des mesures prises sous Di Rupo I et sous Michel I en matière de chômage, de prépension ou d'interruption de carrière montrent leurs effets. Aujourd'hui, il est de plus en plus difficile d'échapper à la contrainte de la recherche d'emploi. Conséquence, la proportion de chômeurs demandeurs d'emploi a fortement augmenté en 15 ans: on est passé de 58% de chômeurs demandeurs d'emploi à 73% en 2015...

...mais des exclusions

Par ailleurs, le durcissement de l'accès aux allocations d'insertion et leur limitation dans le temps (3 ans) sont responsables pour moitié de la baisse du chômage en 2015, explique l'Onem.

Preuves de la réforme menée, le nombre de jeunes admis pour la 1^{ère} fois aux allocations d'insertion a baissé de 10% en 2015. L'admission au chômage sur la base des études a aussi chuté de 35,7% (-32.407 personnes) en 2015 et de près de 50% (-57.963 personnes) depuis 2007. Enfin, la réforme des allocations d'insertion a mené à l'exclusion de 29.155 personnes en 2015. Ces personnes, arrivées en fin de droit, sont en majorité des femmes (60%), souvent cohabitantes (62%) et habitant en Wallonie (66%). Par contre, note

l'Onem, ce ne sont pas les jeunes les plus touchés, mais la tranche d'âge des 30 à 39 ans.

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi qui ne bénéficient plus d'allocation de chômage a augmenté de 20% en 2015. Combien sont-ils? 117.711 personnes, soit inscrites librement, soit obligatoirement (parce qu'émergeant au CPAS par exemple).

L'Onem a tenté de brosser le parcours des chômeurs qui ont perdu leur droit aux allocations d'insertion. Ceux qui ont perdu leurs droits en janvier n'ont souvent pas retrouvé de travail dans les 6 mois (seuls 18,5% sont dans ce cas). En février et mars, cette proportion passe à 50%.

Une autre réforme du gouvernement Michel est aussi épinglée dans le rapport de l'Onem: celle de la révision de l'octroi de l'allocation garantie de revenu, qui complète les revenus des travailleurs à temps partiel. Le nombre de personnes concernées a baissé de 12,6% en 2015, et les montants octroyés ont diminué de 7,8%.

Les prépensions (chômage avec complément d'entreprise) ont encore baissé de 6,6% en 2015. Quand aux interruptions de carrière, elles séduisent toujours (on constate encore une hausse de 4,7% en 2015). Mais les demandes ralentissent nettement. On observe par exemple une chute de 41,8% des nouveaux dossiers de crédit-temps en 2015.

«Cette baisse est imputable pour partie à la conjoncture économique, à la démographie, et surtout aux mesures prises par les deux derniers gouvernements afin de réformer le chômage.»

GEORGES CARLENS

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL ONEM

417.432

Nombre de chômeurs indemnisés demandeurs d'emploi en 2015

LA DÉGRESSIVITÉ DES ALLOCATIONS

88.896

Chômeurs ont vu leur allocation baisser en 2015 suite à la mesure de dégressivité des allocations de chômage

RÉFORME DES ALLOCATIONS D'INSERTION

-49,8%

les admissions au chômage sur base des études

Nombre de personnes ayant accès aux allocations d'insertion



29.155

personnes ont été exclues des allocations d'insertion en 2015

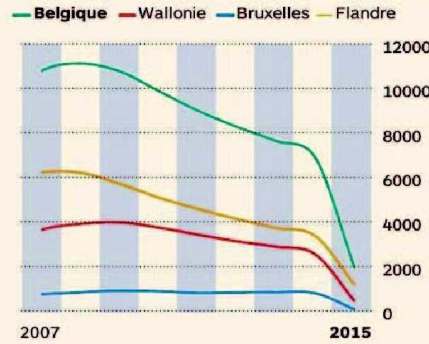
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU REVENU D'INTÉGRATION (CPAS)



LE CHÔMAGE AVEC COMPLÉMENT D'ENTREPRISE (EX-PRÉPENSION)



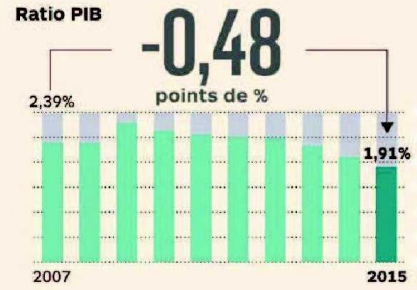
CHUTE DES DISPENSES D'EMPLOI POUR RAISONS FAMILIALES ET SOCIALES



Évolution 2014/2015



LES DÉPENSES SONT EN BAISSÉ

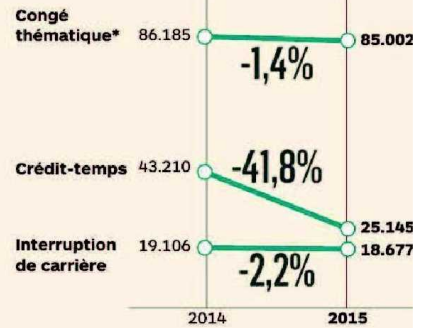


Évolution des dépenses globales.



L'ACCÈS AUX INTERRUPTIONS DE CARRIÈRE EST LIMITÉ

(nouvelles demandes)



*Congé parental, assistance médicale, soins palliatif